



SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 4 avril 2016 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- Vanessa Daigle | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Vanessa Daigle est absente au début de la séance et se présente à 20h05.
Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-16-040

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 4 avril 2016 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Traitement des gros rebuts au centre de tri de «Services sanitaires Denis Fortier»

5. Matériaux granulaires et machinerie relative à des travaux de voirie 2016-
Autorisation de demande de soumissions par voie d'invitation écrite
6. Calcium 2016- Autorisation de demande de soumissions par voie d'invitation
7. Balayage de rues 2016
8. Dépôt des états financiers 2015
9. Fonds de diversification économique
10. Plaque KB3
11. Don pour le Relais de la Vie-Société canadienne du cancer
12. Participation au Centre d'archives région Thetford-Phase 2
13. Avril est le Mois de la jonquille
14. Correspondance
15. Varia
16. Période de question(s)
17. Levée de la séance

Que le point «Varia» reste ouvert tout au cours de la séance ordinaire.

ADOPTE

NO-16-041

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 7 mars 2016, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-16-042

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT**

**DES REVENUS ET DÉPENSES
(ÉTAT DES RÉSULTATS
BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de mars 2016, totalisant 37 905.37\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 09 à 13, totalisant 5 225.73\$ et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration générale	8 293.42\$
Transport-Déneigement	21 818.05\$
Hygiène du milieu	3 694.16\$
Remises gouvernementales	1 669.11\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés), pour le mois de mars 2016.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PGMégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-16-043

**TRAITEMENT DES GROS REBUTS
AU CENTRE DE TRI DE
« SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER »**

Dans l'objectif de récupérer au maximum les objets cédés aux gros rebuts en favorisant la récupération et en diminuant l'accumulation inutile au site d'enfouissement de ce genre de rebuts, la direction de « Services sanitaires Denis Fortier » nous offre de traiter ceux-ci à leur centre de tri lors de la cueillette prévue pour le 23 mai prochain comme les années précédentes. Le coût avant taxes de ce traitement est de 97.28\$ la tonne métrique.

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présenté pour l'achat du chlorure de calcium liquide 35% pour 2015 et autorisent la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite concernant le calcium liquide 35% requis pour 2016.

ADOPTE

NO-16-046 BALAYAGE DE RUES 2016

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil accordent le balayage de rues à Éric Pouliot. Le balayage sera fait au prix de 65,00\$ de l'heure à l'aide d'un tracteur muni d'un balai. Le sable sera ramassé comme les années passées. Cette opération sera exécutée aussitôt que la température le permettra.

ADOPTE

**NO- 16-047 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS
2015**

Conformément à l'article 176.1, la secrétaire-trésorière dépose le rapport financier 2015 ainsi que le rapport du vérificateur externe 2015.

**NO-16-048 FONDS DE DIVERSIFICATION
ÉCONOMIQUE**

Attendu qu'avec la fin de l'exploitation de l'amiante au Québec, le projet de relance de la mine Lac d'amiante dans la région de Thetford Mines et le projet de la mine Jeffrey à Asbestos ont été abandonné;

Attendu que cette annonce a provoqué la fermeture définitive de ces deux mines et la mise à pied d'une centaine de travailleurs dans chacune des régions;

Attendu que pour palier à l'impact négatif sur l'emploi et la vitalité économique de cette décision, le gouvernement du Québec créait en novembre 2012 le Fonds de diversification économique – MRC des Sources dotés d'une enveloppe de 50 millions de dollars au bénéfice unique de la région d'Asbestos;

Attendu que la MRC des Appalaches vit la même réalité qu'Asbestos au quotidien;

Attendu que des disponibilités financières sont existantes et que tout porte à croire que l'entièreté de ces sommes octroyées ne pourront être engagées;

En conséquence, il est proposé par CLAUDE BLAIS et résolu unanimement;

Que la MRC des Appalaches demande à Mme Dominique Anglade, Ministre de l'économie de la Science et de l'innovation de rendre admissible la MRC des Appalaches au fonds de diversification de 50 millions.

ADOPTÉ

NO-16-049

PLAQUE KB3

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de contribuer un montant de 150,00\$ pour l'achat d'une plaque identifiée à la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande pour le projet KB3 de Thetford Mines pour participer au financement de ce projet et faire un hommage aux mineurs de la région.

Madame Solanges Thibault n'est pas d'accord avec cette décision.

ADOPTÉ

NO-16-050

**DON POUR LE RELAIS
DE LA VIE- SOCIÉTÉ
CANADIENNE DU CANCER**

PROPOSÉ PAR : DANNIE MERCIER

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer 100,00\$ pour le «Relais de la vie» au nom de la Société canadienne du cancer qui aura lieu les 18 et 19 juin prochain à Plessisville.

Madame Solanges Thibault et Monsieur Jean-Marie Rodrigue participeront à cet évènement.

ADOPTE

NO-16-051

**PARTICIPATION AU CENTRE
D'ARCHIVES RÉGION THETFORD
PHASE 2**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de contribuer 500,00\$ au Centre d'archives de la région de Thetford pour continuer son projet de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches-Phase 2. L'inventaire couvrira les 18 municipalités rurales de la MRC des Appalaches, réalisé en deux phases, bien qu'initialement prévus en trois phases. Actuellement, le Centre d'archives a sillonné les rues et les rangs des quatre communautés rurales les plus peuplées, soit Adstock, Disraeli Ville, East Broughton et Saint-Joseph-de-Coleraine, en plus des municipalités de Kinnear's Mills et Saint-Jacques-de-Leeds. L'équipe de chercheurs recense les propriétés construites avant 1950 (bâtiment d'intérêt patrimonial, patrimoine agricole, granges, hangars, silos, patrimoine religieux, cimetières, presbytères, croix de chemin). Églises et chapelles sont déjà répertoriées dans l'Inventaire des lieux de culte du Québec. Les données recueillies seront versées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du MCC.

Les objectifs du projet :

Doter le Centre d'archives de la région de Thetford et la MRC des Appalaches d'un répertoire sur le patrimoine bâti accessible aux chercheurs et à l'ensemble de la population sur Internet.

Inventorier, documenter et photographier l'ensemble du patrimoine bâti du territoire visé.

Dresser un portrait global de la valeur et de l'état du patrimoine bâti et identifier les éléments architecturaux à préserver et à mettre en valeur.

Améliorer la connaissance du patrimoine bâti sur le territoire de la MRC.

Sensibiliser les élus municipaux et les citoyens aux enjeux du patrimoine local.

ADOPTE

NO- 16-052

ACÉRICULTURE PROJET

ATTENDU que le gouvernement a déposé le rapport Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRIQUE FORTE ET COMPÉTITIVE »;

ATTENDU que certaines des recommandations de ce rapport questionnant la pertinence du maintien du contingentement suscitent à la fois des appréhensions de la part des tenants de la libéralisation de la production et des inquiétudes de la part des producteurs affiliés au sein de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec;

QUE le contingentement de la production d'eau d'érable, de concentré d'eau d'érable et de sirop d'érable est un moyen dont se sont dotés les producteurs qui, quoique perfectible, démontre son efficacité par les revenus stables qu'il permet d'obtenir;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par ROCK CÔTÉ et résolu unanimement que la MRC des Appalaches demande à ce :

QUE le Ministère de l'Agriculture, la Régie des marchés agricoles, le Conseil de l'industrie de l'érable et les autres partenaires de la filière acéricole doivent, avec l'appui du MAPAQ, unir leurs efforts pour assurer un développement solide et caractéristique du marché international du sirop d'érable du Québec;

QUE les efforts de promotion du Québec doivent mettre l'accent non seulement sur la disponibilité et la sécurité d'approvisionnement du sirop d'érable du Québec mais également sur le caractère distinctif du produit québécois;

QU'une démarche concertée et renforcée soit mise en place pour garantir la qualité et l'authenticité des produits de l'érable, tout en garantissant la disponibilité requise au secteur de la transformation et de l'exportation;

QUE la Fédération des producteurs acéricoles du Québec poursuive ses efforts afin d'assurer une gestion plus dynamique de la réserve stratégique du sirop d'érable, en mettant notamment l'accent sur la qualité du produit et sur l'adaptation de ses méthodes de vente aux attentes et aux besoins des acheteurs,

QUE le MAPAQ et la Financière agricole du Québec soutiennent la fédération des producteurs acéricoles dans ses efforts pour élaborer et mettre en œuvre un programme de financement de la réserve stratégique de sirop d'érable,

QUE la Fédération des producteurs acéricoles du Québec assure la représentation des producteurs agricoles du Québec en demeurant le mécanisme central de la mise en marché du sirop d'érable,

QUE la Fédération procède à un examen approfondi de ses méthodes d'intervention auprès de ses producteurs afin de privilégier une approche de conciliation, de collaboration et non de confrontation.

ADOPTE

NO-16-053

**AVRIL EST LE MOI DE LA
JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

La semaine de la municipalité se tiendra du 29 mai au 4 juin 2016.

NO-16-056

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Madame Doris Roberge nous mentionne qu'il y aura une conférence de presse à 10 heures le mercredi 6 avril 2016 à la Fromagerie la Bourgarde à Thetford Mines pour le lait diafiltré dont la présence sur les lieux de Monsieur Luc Berthold, député fédéral, UPA et les producteurs laitiers.

NO-16-057

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 25.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.